

Mise en vigueur le 15 juillet 1996

LIGNES DIRECTRICES SUR LES CONSULTATIONS AVEC DES ANESTHÉSISTES AVANT L'ACCOUCHEMENT

Les sages-femmes doivent consulter une ou un anesthésiste lorsque leurs clientes ont les conditions suivantes:

Maladies reliées à l'anesthésie

- 1) Hyperthermie maligne peranesthésique ou antécédents familiaux
- 2) Carence de pseudocholinestérase ou antécédents familiaux
- 3) Allergie à un anesthésie locale ou générale
- 4) Problèmes antérieurs reliés à l'anesthésie (locale ou générale)

Troubles des voies aériennes

- 1) Problèmes antérieurs au cou comme l'arthrodèse du rachis cervical, l'instabilité cervicale ou la polyarthrite rhumatoïde dans la colonne cervicale
- 2) Problèmes de l'articulation temporo-mandibulaire
- 3) Enrouement chronique
- 4) Trachéotomie antérieure pour n'importe quelle raison

Troubles au bas du dos

- 1) Maladie du disque lombaire
- 2) Chirurgie antérieure au dos
- 3) Spina-bifida (tous les types)
- 4) Scoliose
- 5) Spondylarthrite ankylosante

Conditions neurologiques

- 1) Sclérose en plaques (peu importe la gravité)
- 2) Myasthénie grave (peu importe la gravité)
- 3) Épilepsie
- 4) Infection antérieure du système nerveux central comme la polio, le syndrome Guillain-Barré, la méningite

Maladies cardiaques

- 1) Toute maladie cardiaque symptomatique

Maladies pulmonaires

- 1) Asthme symptomatique nécessitant régulièrement des médicaments pour le contrôler et/ou résultant en l'hospitalisation au cours des dernières cinq années
- 2) Dilatation des bronches
- 3) Bronchopneumopathie chronique obstructive

Troubles de saignement

- 1) Purpura thrombopénique idiopathique
- 2) Maladie de von Willebrand-Jürgens
- 3) Carences ou anomalies plaquettaires attribuables à d'autres facteurs

Médicaments

- 1) Aspirine
- 2) Héparine
- 3) Prednisone au cours des six derniers mois
- 4) Inhibiteur de la monoamine-oxydase (IMAO)

Autres conditions

- 1) Obésité morbide (poids au moins 45 kg supérieur au poids idéal)
- 2) Anxiété excessive au sujet du soulagement de la douleur pendant l'accouchement
- 3) Maladies vasculaires collagéniques (e.g., lupus disséminé)
- 4) Accès à la consultation si la cliente la demande